

LA CROIX

Nom de la source

La Croix (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

Lundi 3 août 2020

La Croix (site web) • 545 mots

Y a-t-il des risques à utiliser l'application TikTok??

Recueilli par Eve Guyot

Donald Trump a dit vouloir interdire l'application TikTok qu'il accuse de récolter des données personnelles au service des renseignements chinois. Zoé Vilain, avocate experte des nouvelles technologies et directrice de la société JumboPrivac nous aide à mieux comprendre les enjeux.

« Comme beaucoup d'applications, TikTok collecte des données personnelles. Elle le fait grâce à deux méthodes. D'abord, par le formulaire d'inscription que chacun remplit en connaissance de cause en fournissant son nom, son âge et sa photo, par exemple. Ensuite d'une façon plus discrète, via des logiciels tiers intégrés qui s'installent sur le téléphone pour obtenir des informations comme la localisation de l'utilisateur.

? EXPLICATION. TikTok, une application populaire mais polémique

Sur ce genre d'application gratuite, dont les revenus sont en grande partie issus de la publicité, ces données sont ensuite revendues et analysées, de façon à déterminer les comportements et les besoins de chacun, pour, à terme, les influencer.

L'important, c'est d'être transparent avec les utilisateurs

Il est important de préciser que la légalité de ces méthodes ne se fonde pas sur l'utilisation des données mais sur la

transparence vis-à-vis des utilisateurs. Depuis la mise en place du RGPD (le Règlement général sur la protection des données), l'inscription sur ce genre de plateforme est obligatoirement conditionnée à l'acceptation, par n'importe quel utilisateur, de la politique de confidentialité qui comprend ces dispositifs de collecte. Or, ce que l'on reproche à TikTok, c'est surtout le fait de pratiquer cette collecte auprès de mineurs - une grande partie des utilisateurs - qui se livrent facilement tout en ignorant les conséquences de la moindre case cochée ou publication. D'autant que le principe de TikTok repose sur un contenu très particulier qui est la mise en scène filmée des utilisateurs, où le visage et le corps sont souvent à découvert. À la suite de plaintes et condamnations, l'application semble avoir été assez réactive. Elle demande désormais un consentement de la part d'un représentant légal. Mais il reste encore très facile de contourner ce règlement.

? ENTRETIEN. Faut-il avoir peur de TikTok, l'appli préférée des ados ?

Et si les méthodes de TikTok sont correctement exposées dans sa politique de confidentialité, certains éléments ne sont pas assez détaillés, comme la nature des données collectées. J'imagine par exemple, que très peu d'utilisateurs savent que le contenu de leurs messages privés est analysé dans le détail par TikTok, alors que cela n'est plus vraiment

© 2020 La Croix (site web). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 25 mars 2021 à LYCEE-JULES-GUESDE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20200803-LCB-056

toléré aujourd'hui. Enfin, **il** faut savoir que le risque de piratage est très élevé. Plus **il y a** de données et de transferts, moins les informations personnelles sont **à l'abri des** pirates. Or **TikTok** conserve une masse de données énorme, du fait de ses 800 millions d'utilisateurs actifs dans le monde. Et nul ne sait où ces données sont conservées.

? **A** LIRE. En Chine, la société derrière **TikTok** lance un moteur de recherche

Lorsque **l'on** utilise cette **application**, **il** est donc clair qu'une partie de sa vie privée est partagée et vendue. Mais **il** est aussi clair que **l'utilisateur y** consent, en principe. **Il** est donc important que **l'adolescent** sache qu'**il** peut désactiver la géolocalisation, bloquer **l'accès à** certaines parties de son téléphone et, simplement, contrôler la nature de ses publications. Finalement, **il** s'agit surtout de faire un usage conscient et raisonné de **TikTok**. »

Cet article est paru dans La Croix (site web)

<https://www.la-croix.com/Debats/Y-risques-utiliser-lapplication-TikTok-2020-08-03-1201107574>